

Procès-verbal de l'assemblée générale du 14 mars 2013 à la salle de la bibliothèque Collège de St-Maurice

PREMIERE PARTIE

1. Bienvenue

Madame Nathalie Rey, présidente de l'Association insieme Valais romand, ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes invitées ainsi qu'aux parents qui nous honorent de leur présence, en particulier M. Félix Ruppen. Président du Grand Conseil valaisan.

Elles citent les personnes qui ont pris la peine de s'excuser.

Madame Rey présente l'ordre du jour. Elle pose la question si une modification est demandée.

M. José Bruttin demande pourquoi le projet du chalet n'apparaît pas dans l'ordre du jour. Mme Rey lui répond que ce point sera traité spécifiquement dans le rapport annuel.

3. Rapport annuel de l'association

La Présidente Madame Nathalie Rey rappelle que l'année 2012 a été une année exceptionnelle puisqu'elle marquait les 50 ans d'insieme Valais romand et signale que ce point sera traité dans l'ordre du jour sous le point 4.

Quelques moments forts de 2012

En début d'année, un chèque de Fr. 20'000.-- a été remis par le club des Soroptimistes de Crans-Montana. Des élèves du CO de Crans-Montana ont été associés à ce projet. Ils ont visité un camp d'insieme et participé à diverses activités avec nos enfants différents. De plus, notre coordinatrice de loisirs, Mme Carole Massy, a passé un après-midi avec des élèves de quatrième année en leur expliquant son travail et ses expériences avec des enfants touchés par un handicap mental.

Ce club a également participé à l'organisation d'un concert de musique classique à Chermignon en collaboration avec l'orchestre du conservatoire de Sion. Grâce à un public exceptionnel, un montant de Fr. 20'000.-- a été versé à notre association (Fr. 10'000.-- dans les dons et Fr. 10'000.-- dans le fonds de construction).

Le Kiwanis de Crans-Montana a également remis à notre association un chèque de Fr. 20'000.-- (Fr. 10'000.-- dans les dons et Fr. 10'000.-- dans le fonds de construction) lors d'une soirée "Clair de Lune" aux Violettes, soirée parrainée par Mme Séverine Pont et M. Marius Robyr.

Le Kiwanis Club de Sierre a également versé à insieme Valais romand un montant de Fr. 10'000.-- dévolu spécialement au fonds de construction.

Dans le cadre du module "Gestion de Projet" de l'Ecole de Culture Générale de Martigny, 3 étudiantes ont choisi comme thème d'étude la Valise "insieme fait la classe" et ont animé plusieurs ateliers de travail dans différentes écoles de Martigny

Activités 2012

Les activités organisées en 2012 ont subi une légère diminution de participation, spécialement lors des week-ends pour les enfants. Cela est dû en particulier aux nouvelles offres proposées, telles que la possibilité de profiter des aides à domicile financées par l'AI, l'agrandissement Notre-Dame-de-Lourdes et l'ouverture de la Castalie à Sierre qui offrent aussi des possibilités de placements lors de vacances scolaires. Insieme ne peut que se réjouir de ces nouvelles possibilités.

Pour compléter notre offre, nous avons mis sur pied des camps pour les jeunes adultes (18-30 ans) qui n'existaient pas jusqu'ici. Celui de Vissoie et du Grand-St-Bernard ont permis à quelques jeunes de passer des moments inoubliables.

En 2012, insieme Valais romand a organisé :

- 13 week-ends ;
- 8 mini camps de 3 jours ;
- 4 week-ends pour jeunes adultes
- 5 camps d'été d'une durée de 2 semaines ;
- 1 journée cirque avec les frères et sœurs (55 participants);

soit un total de 1033 jours. Pour rappel, l'OFAS exige un minimum de 980 jours!

Insieme Valais romand a également été présent et bien visible lors de la Patrouille des Glaciers et à la fête de la Castalie en y installant et en occupant, à chaque fois, un stand.

La présidente rappelle que jusqu'en 2001, l'OFAS finançait le 80 % de nos prestations. Actuellement, insieme Valais Romand est reconnu comme organisateur de loisirs et donc financé uniquement pour ce type de prestations.

Insieme Valais romand et insieme Oberwallis se sont unis lors de la nomination de M. Félix Ruppen à la tête du Grand Conseil valaisan (son épouse est vice-présidente d'insieme Oberwallis) et les deux sections ont été présentées lors d'une séance du Grand Conseil.

En 2013, lors de la journée des parents, insieme Valais romand visitera les ateliers et les écoles d'insieme Oberwallis.

Présentation du Chalet d'insieme

La parole est donnée à M. Oliver Buchard, Co-vice-président d'insieme Valais romand.

Monsieur Buchard informe l'assemblée que le projet de Bluche a été abandonné. Il précise qu'un problème juridique est à l'origine de cette importante décision. En effet, sous sa forme actuelle, insieme Valais romand ne peut pas devenir propriétaire du chalet. De plus, ce chalet était surdimensionné et ne correspondait pas exactement aux besoins de notre association.

Toutefois le comité est resté en contact avec le Rotary Sierre pour trouver un terrain et construire ou rénover un bâtiment adapté à notre association. De plus des courriers ont été envoyés à diverses communes pour leur demander si elles avaient des terrains à mettre à disposition de notre association.

Madame Christine De Kalbermatten demande pourquoi une assemblée générale n'a pas été convoquée pour discuter et prendre les décisions utiles pour ce chalet M. Buchard lui répond que le projet actuel n'était pas

réaliste et qu'insieme ne pouvait pas s'engager plus avant dans ce projet Il précise qu'il n'était pas nécessaire de convoquer une assemblée générale puisqu'aucune décision importante n'a été prise. Mme De Kalbermatten intervient à nouveau pour demander que le comité ne prenne pas tout seul des décisions concernant l'avenir du chalet et que celles-ci soient validées lors d'une assemblée générale extraordinaire. M. Buchard abonde dans ce sens et précise qu'en temps voulu, selon l'évolution du dossier, une assemblée générale extraordinaire sera convoquée.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale 2012. Approbation

M. François De Kalbermatten intervient pour signaler que le procès-verbal de l'assemblée générale 2012 n'a pas été formellement approuvé.

Madame la présidente le remercie d'avoir relevé de point et regrette cette omission. Elle demande à l'assemblée si quelqu'un a des remarques à formuler sur ledit procès-verbal. Cela n'est pas le cas.

Le PV de l'AG 2012 est donc accepté à l'unanimité.

M. François De Kalbermatten estime que les comptes et le procès-verbal ont été mis trop tard en ligne sur le site d'insieme Valais romand et, de plus, le budget manque.

M. Olivier Buchard lui répond que des soucis de secrétariat (maladie de longue durée de la secrétaire) ont causé ces retards, Quant au budget, il reconnaît que faute de temps cela n'a pas été fait. Ce point sera corrigé à l'avenir.

4. Bilan de l'année des 50 ans

M. Maurice Chevrier prend la parole et exprime le plaisir qu'il a eu, avec son comité ad hoc, de mener à bien toutes les activités liées aux 50 ans d'insieme Valais romand. Il relève les points forts de ce jubilé :

- la présence d'insieme Valais romand à la Foire du Valais de Martigny a permis à l'Association d'augmenter sa visibilité. Par ses jeux, nombreuses ont été les personnes et personnalités à s'arrêter au stand insieme afin de partager quelques moments d'amitié et de convivialité
- le repas du 50^{ème} à la salle polyvalente de Conthey a permis à nos parents de passer une soirée « relaxe » loin des tracas de leur vie quotidienne. Un grand merci à Mme Cristina Grognuz et son époux Christian de Migros Valais pour la parfaite organisation du repas.
-

Le 50^{ème} n'est pas terminé puisqu'en 2013, un concert clôturera les festivités. M. Julien Délèze, membre du comité des 50 ans, nous donne quelques renseignements sur cette manifestation. Ce concert se déroulera le 28 avril 2013 à la salle de la Gare de Monthey avec les groupes suivants : Anach Cuan, Cépiia et The Centimeters. Les parents et les personnes présentes sont priés de faire de la publicité pour cet événement.

M. Grégoire Jirillo, membre du comité, présente les comptes du 50^{ème}. Il précise que ces derniers sont provisoires puisque les manifestations ne sont pas encore terminées. Avec des produits pour Fr. 207'013.40 et des dépenses pour Fr. 161'527.70, un bénéfice de Fr. 55'485.70 devrait se profiler.

Madame Nathalie Rey remercie MM. Chevrier, Délèze et Jirillo pour leur intervention et leur remet un cadeau souvenir confectionné spécialement par les ateliers d'insieme Oberwallis.

5, Démissions, nominations statutaires

Mme Sophie Pignard et M. Pascal Aymon ont démissionné en cours d'année. Pour les remplacer sont proposés M. Nicolas Devenes, de Monthey, et M. Dimitri Tacchini, de Collonges, tous deux papas d'enfants porteur d'un handicap mental.

Par applaudissements, MM. Devenes et Tacchini sont nommés membres du comité d'insieme Valais romand. Madame Nathalie Rey les remercie et leur souhaite la bienvenue au sein du comité.

6. Présentation des comptes 2012, rapport des vérificateurs et acceptation des comptes

M. Olivier Buchard présente les recettes et dépenses ainsi que le bilan de l'exercice 2012. Avec des dépenses de Fr. 427'330.44 et des recettes de Fr. 436'024.95, l'exercice se solde par un bénéfice de Fr. 8'694.51, duquel est déduite la perte d'"insieme fait la classe" de Fr. 3'998.04.

Le bénéfice net de l'exercice se monte donc à Fr. 4'696.47.

Quant au bilan, les montants de l'actif et du passif s'élèvent à Fr.800'771.40.

M. Berthod, vérificateur de comptes, lit son rapport et certifie que les comptes 2012 sont conformes à la loi et aux statuts. Il propose à l'assemblée générale de les approuver tels que présentés et d'en donner décharge aux organes responsables.

Avant de passer un point suivant, M. Philippe Perruchoud intervient pour signaler, avec raison, que l'acceptation des comptes n'a pas été votée par l'assemblée. Suite à cette remarque pertinente, il procédé au vote.

Les comptes 2012 sont acceptés sans opposition, mais avec 6 abstentions.

7. Présentation du budget 2013

M. Olivier Buchard présente le budget 2013 qui prévoit une perte de Fr.6'638.--.

8. Divers

Personne ne demande la parole.

DEUXIEME PARTIE

Mme Nathalie Rey présente M. Michel Perrin, Chef du service administratif et juridique du DSSEI qui va entretenir l'Assemblée sur la nouvelle organisation de la protection de l'adulte et de l'enfant (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2013).

A la fin de son exposé précis et intéressant de plus d'une heure, M.Perrin est remercié par Mme Rey. Cette dernière lui remet un petit présent.

La Présidente d'insieme Valais romand clôt l'Assemblée générale 2013 en invitant les membres à partager une petite agape préparée par la boulangerie de la FOVAHM à Collombey.

Ainsi fait à Sion ,le 28 mars 2013

Ghislaine Evéquo, Membre du Comité